N° 84 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Mardi 24 Mars 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place de Trélon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53 (Téléphone 1570)
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. » —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux 90, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

Une Débâcle Financière à Paris

TRAGÉDIE CONJUGALE A ROUBAIX

NOUS COMMENCERONS

PROCHAINEMENT

la publication d'un nouveau roman

Lointaine Revanche

Par Daniel LESUEUR

l'auteur si justement apprécié de *Chagrin Mortel*, *Calvaire de Femme*, le *Meurtre d'une âme*, et de tant d'autres ouvrages qui ont placé leur auteur, d'une façon indiscutable, au premier rang des romanciers français, tant au point de vue psychologique qu'au point de vue populaire.

Daniel Lesueur est bien, en effet, parmi nos conteurs modernes, celui qui serre la vie de plus près, qui dépeint le plus franchement et avec une délicatesse infinie, les sentiments les plus intimes de l'humanité telle qu'elle est, avec ses tristesses, ses douleurs, mais aussi avec la beauté de certains caractères qui viennent racheter le mal produit par l'aveuglement des passions.

Les scènes tragiques abondent dans

Lointaine Revanche

œuvre ardente et tendre où se trouvent deux idéales figures de femmes.

Certaines péripéties sont les trouvailles d'une imagination incomparable. Telle l'aventure tragique d'un jeune homme accusé d'avoir déposé une bombe explosible à la porte de son bienfaiteur, alors que le père de sa fiancée est le coupable.

La jeune fille, appelée comme témoin en cour d'assises, et qui sait la vérité, se trouve ainsi entre son fiancé et son père, forcée d'accuser l'un ou de laisser condamner l'autre.

Lointaine Revanche

ne sera pas seulement goûté par tous les amateurs d'émotions fortes, mais par tous ceux qui aiment la belle littérature, car Daniel Lesueur reste un écrivain, même dans l'emportement des récits les plus mouvementés.

LES ATTACHÉS COMMERCIAUX

Les peuples producteurs constatent de plus en plus combien il est important pour eux d'être renseignés exactement sur ce qui se passe à l'étranger en matière économique, de là provient la création des attachés commerciaux.

Au cours de ces dernières années, l'attention du Parlement a été maintes fois appelée sur l'intérêt que présente pour le développement de nos relations commerciales l'institution des attachés commerciaux. En 1906, dans son rapport sur le budget des affaires étrangères, M. le député Gervais reproduisit les avis des Chambres de Commerce qui, toutes, formulent des vœux pour la création d'un nouveau facteur d'information, l'attaché commercial ; de même dans son rapport sur le budget de l'exercice 1907, M. Paul Deschanel a exposé les résultats importants obtenus par les attachés commerciaux à Londres et à Washington et s'appuie en demandant que cette institution soit ultérieurement développée.

M. Charles Dupuy, dans son rapport au Sénat de la même année, indique que la création d'attachés commerciaux est reconnue unanimement comme des plus utiles, enfin dans leurs importants rapports sur le budget de l'exercice 1908 Messieurs Deschanel et Charles Dupuy ont insisté tout particulièrement sur le rôle *important de l'attaché commercial* et ont rappelé les services qu'il est appelé à rendre aux transactions commerciales.

Le ministère des Affaires étrangères s'est d'ailleurs montré des longtemps soucieux de la justesse de ces vues. En 1907 il nommait, sous la désignation de chargé d'une mission commerciale, un attaché en Russie, puis, sous le même vocable, des attachés en Allemagne et en Suisse (1907), en Chine, de 1901 à 1904, en Angleterre en 1904, aux Etats-Unis enfin en 1906.

Le rôle des attachés commerciaux a d'abord été limité à un service de renseignements économiques d'ordre toujours général, mais plus complet, plus détaillé que celui que pouvaient fournir nos agents diplomatiques et consulaires trop absorbés par la diversité même de leurs fonctions. Les faits ont montré qu'on pouvait leur attribuer d'autres attributions. Les instructions données à notre attaché commercial des Etats-Unis permettent d'apprécier l'esprit dans lequel sont envisagées les missions commerciales à l'étranger. Elles lui recommandent en effet d'entretenir « des rapports directs entre les commerçants français et américains » et avant son départ de France, « de prendre contact avec les principaux groupes de producteurs entretenant ou susceptibles d'entretenir des relations d'affaires avec la République Nord-Américaine. »

« Au cours des voyages annuels que vous aurez à effectuer dans les divers centres d'affaires des Etats-Unis, ajoutent-elles, vous recueillerez d'autre part de précieux renseignements dont vous ferez profiter nos compatriotes intéressés dans les tournées d'étude que, chaque année, vous aurez également à faire en France. Vous grouperez de la sorte les éléments nécessaires pour resserrer et développer les rapports directs entre les commerçants des deux pays, pour indiquer les nouveaux débouchés possibles et signaler les moyens les plus propres à lutter contre nos concurrents économiques. »

L'Angleterre, l'Allemagne, consacrent actuellement des crédits importants à l'entretien de plusieurs attachés commerciaux à l'étranger ; le gouvernement des Etats-Unis vient de proposer de son côté le vote d'une somme de 250.000 fr. pour la création de six emplois de cette nature. Le projet de loi, présenté par M. Pallières, contresigné par MM. Pichon, Caillaux et Crupp, prévoit également la création de six attachés commerciaux et fixe à 230.000 francs le crédit nécessaire au nouvel organisme.

Ces six attachés seraient affectés à l'Angleterre, c'est en effet avec le Royaume-Uni que nos relations économiques atteignent le chiffre le plus élevé. En 1906, ce chiffre a été de neuf milliards neuf cent soixante-sept millions, dont six cent soixante-dix-huit millions à l'importation et un milliard deux cent quatre-vingt-neuf millions à l'exportation sur un total de onze milliards environ que représente le commerce total de la France. En seconde ligne viendraient les Etats-Unis d'Amérique, puis la Chine et le Japon ; l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, y ont déjà des attachés commerciaux.

Le quatrième poste serait créé au Levant, c'est-à-dire comprendrait la Turquie, la Perse, l'Ethiopie et l'Egypte ; le cinquième serait institué dans les Etats de l'Amérique du Sud qui sont au premier rang parmi ceux dans lesquels notre exportation est loin d'avoir suivi une marche ascendante en rapport, d'une part, avec le développement considérable de leur pouvoir d'importation depuis quelques années, de l'autre avec les progrès de nos concurrents étrangers. Le sixième emploi d'attaché commercial serait confié à un agent qui s'occuperait d'une façon générale des pays d'Europe sans affectation déterminée.

Nous paraissons enfin nous rendre compte de la nécessité où nous nous trouvons de faciliter et d'encourager notre exportation, mieux vaut tard que jamais ; saurons-nous au moins avoir l'esprit de suite nécessaire pour mener à bien une pareille entreprise, nous voulons l'espérer, tout en craignant toujours l'influence prédominante des questions de politique pure sur celles d'ordre économique.

Louis DUTROY.

ÉCHO

Le cinquantenaire de Lourdes

Les cléricaux viennent de célébrer, avec un éclat tapageur, le cinquantenaire de l'hallucination de la petite Bernadette, à Lourdes. Là-dessus, les journaux du trône et de l'autel ne tarissent pas en détails enthousiastes. Le vrai miracle, au fond, en cette affaire, c'est la trop longue tolérance dont a joui l'entreprise de transports religieux non prévus par l'ex-Concordat. On ne sait pas pourquoi l'on a fait un sort aux visions de la bergère pyrénéenne plutôt qu'à celles de la pastoure de la Salette ou de Mlles Cousenon. Les voyantes abondent à la Salpêtrière. Est-ce que le Saint du pape se dérange pour fêter leur cinquantenaire ?

Nouvelle à la Main

On parlait du docteur Z...

— Z..., dit quelqu'un, c'est le guérisseur par excellence.

— Alors tous les malades qui entreprend...

— Sont sûrs de ne plus souffrir.

La Politique

La préoccupation des prochaines élections municipales commence à grandir et les partis se préparent à la lutte. C'est dans cette pensée que les radicaux-socialistes de la Fédération de la Seine se sont réunis l'autre soir pour examiner la conduite à tenir au deuxième tour de scrutin, en ce qui concerne les socialistes.

On se souvient que la Fédération de la Seine, groupement des plus importants et des plus actifs, avait décidé, l'an dernier, quelques jours avant le Congrès de Nancy, que dans aucun cas ses candidats ne feraient cause commune avec les candidats socialistes qui ne se prononceraient pas contre les théories hérétiques. Elle voulait même que cette déclaration eût lieu par écrit.

A Nancy, on a exprimé la même volonté, sauf en ce qui concerne le désaveu par écrit. A son tour, la Fédération de la Seine vient d'y renoncer, sans amoindrir en rien la portée de la première partie de sa décision. Elle demandera donc aux candidats socialistes de manifester sous une forme quelconque leur éloignement pour les doctrines de M. Hervé. Elle estime que c'est seulement ainsi qu'un accord est possible à l'extrême-gauche de notre parti.

Au cours d'une polémique déjà vieille de plusieurs années, j'ai dit ici qu'il ne fallait pas demander aux républicains d'appliquer partout des règles de tactique uniformes, et qu'il était nécessaire de tenir compte des contingences, des considérations locales, etc.

Pourtant, je crois que le principe formulé par la Fédération de la Seine a sa place en tout lieu, et que sous aucun prétexte une fraction quelconque du parti républicain ne saurait admettre, je ne dirai pas une adhésion formelle, je ne dirai pas une complaisance timide, mais seulement une nuette indifférence à l'égard des idées démagogiques en question.

Ne laissons pas nos adversaires cléricaux se parer d'un patriotisme de parade, et montrons, par des actes, que nous joignons intimement l'amour de la République à celui de la Patrie.

Henry JAGOT.

FÉMINISME

N'y touchons pas

Admis par une minorité d'hommes justes, le féminisme est combattu par la majorité des partisans de l'état actuel, par les snobs et les égoïstes de tous rangs et de tout âge. Les hommes qui recherchent le changement dans leurs plaisirs ne peuvent supporter la modification de leurs habitudes, ils en font une question primordiale et s'y attachent avec obstination.

L'égalité des sexes les trouble par les devoirs qu'affirme cette égalité et les charges qui en découlent.

Chacun d'une façon insidieuse et sournoise s'applique à éloigner les femmes des fonctions publiques, des études élevées, des affaires générales. Il est facile de comprendre pourquoi le maître redoute la venue de l'esclave dans la forteresse de ses privilèges. Cette esclave voit mieux la défectuosité des choses, le côté faible des caractères et elle ne craint pas, quand elle est convaincue, de toucher aux erreurs existantes.

On nous objecte le rôle de la femme dans l'Eglise, comme si l'Eglise, connaissant les qualités de persévérance et de dévouement de ce sexe, n'avait pas récemment employé toute sa puissance à amoindrir, à décimer même la nature personnelle de la femme pour l'asservir et en faire le meilleur soutien, le plus ardent champion de son pouvoir.

Logique, fine, mieux édifiée sur la valeur féminine, l'Eglise poursuit encore son but en ménageant, occupant, distrayant cette portée importante de l'humanité.

Les libéraux, au contraire, enflammés de zèle pour obtenir : honneurs et fonctions, restent insensibles bien souvent aux justes revendications des citoyennes lasses de travailler plus que leurs maîtres pour un salaire moindre et une situation toujours inférieure.

Les femmes n'ont pas de génie, dit-on. Comment pourraient-elles développer le génie dans les conditions où elles sont élevées ? On impose dans les Lycées de jeunes filles un programme différent de celui des garçons, dans l'enseignement primaire tous les inspecteurs sont des hommes, comme s'ils avaient seuls les aptitudes nécessaires pour juger les qualités du personnel enseignant et les résultats obtenus.

Pour sortir de la médiocrité la femme doit vaincre des difficultés ignorées de l'homme. Jolie, aimable, elle plaît trop ; laide, point coquette elle déplaît, et se fait critiquer. Le juste milieu est difficile à conserver et les écueils usent inutilement les forces, amoindrissent les qualités.

Qu'elles restent épouses et mères, répondent les hommes. Mais dans quelles conditions ? par le mariage. Union libre ou doit-elle se vendre au premier venu ?

Dans le monde, c'est-à-dire parmi les privilégiés de notre état démocratique, la femme achète son mari, elle doit apporter avec sa jeunesse et sa beauté une fortune, autrement les prétendants s'éclipsent. Un grand nombre de jeunes gens, parmi les moins privilégiés, se plaisent à l'idée que la femme doit travailler sans répit. Institutrice, télégraphiste, téléphoniste, employée des finances ou de commerce, le soir, la femme doit humblement servir l'homme généreux qui daigna l'épouser, encore heureuse quand il ne touche pas aux appointements de sa compagne pour subvenir à ses menus plaisirs.

Dans la classe ouvrière, l'union trop féconde est un martyre pour la malheureuse mère ; procréer, allaiter des petits misérables, les soigner, les élever, s'user rapidement, voir son maître la délaisser parce qu'elle a obéi aux lois naturelles en donnant à l'humanité des hommes et des femmes, telle est sa simple histoire.

Et cela sans garantie, sans protection réellement efficace, sans égalité devant la loi.

La femme abandonnée réclame vainement du père de quoi subvenir à l'entretien des petits, son salaire ne lui donne pas de quoi payer les gardiennes des bébés qui lui permettront de gagner sa vie, elle lutte, essaie de se soutenir et retombe dans cette boue, cette fange, des unions de passage, des passions bestiales assouvies pour un morceau de pain, pour du feu et de la lumière.

Le mal constaté n'en demeure pas moins vivace, on laisse grandir le chancre du pauvre sans toucher à ce qui existe et l'homme reste inconstant et irresponsable. Il conserve ses privilèges, il bénéficie de la servitude des femmes et l'on n'ose abattre les vieilles erreurs, les lois injustes.

Les conditions de la vie matérielle changent, la vie est très chère et la misère engendre la mendicité et la prostitution. Maux abominables, honte de la société qu'on devrait attaquer jusque dans ses fondements en imposant aux hommes la responsabilité de leurs actes, en poursuivant sans relâche les alcooliques et les débauchés qui engendrent les déséquilibrés et les criminels.

Paul GRENDEL.

300 MORTS !

Un vapeur Japonais coulé

TOKIO, 23 MARS.

LE CAROTEUR « MATSHU-MARU » EST ENTRÉ EN COLLISION AVEC LE VAPEUR « HIDEYOSHI-MARU », CE MATIN, PRÈS DE HAKODATE.

LE « MATSHU-MARU » A COULÉ. LE CAPITAINE, LES 43 HOMMES DE L'EQUIPAGE ET LA PLUPART DE SES 244 PASSAGERS ONT PERI.

Trop de flair

CURIEUX EXPLOIT D'UN CHIEN POLICIER

Paris, 23 mars.

Un des chiens policiers, « Porthos », que M. Lépine adjoignait récemment à ses agents pour les aider à découvrir les malfaiteurs, vient de jouer un bien vilain tour à son maître.

Dimanche soir, faisant sa ronde nocturne *dans le quartier de ses beaux-parents*, chez lesquels sa femme lui avait fait qu'elle dînerait et passerait la soirée, l'agent X... accompagné de son fidèle collaborateur, voulut surprendre sa femme et monta pour « prendre un verre en famille. »

Mais il n'y trouva pas sa douce moitié qui n'y avait pas dîné... « D'ailleurs, nous ne l'attendons pas ce soir », ajoutèrent les parents étonnés.

Pris de soupçons, l'agent, laissant là son service, se rendit en hâte vers sa demeure. Voyant de la lumière, il sonne et... sa femme, en toilette de nuit, vint ouvrir.

— Toi ! à cette heure ? fit-elle. Tu m'as réveillée en sursaut.

— Tu étais donc couchée, déjà ?

— Oui, je me suis sentie fatiguée et je n'ai pas voulu aller dîner chez mes parents, ainsi que j'en avais fait le projet.

Et la jeune femme, en bâillant, regagna sa chambre, où l'œil vigilant du mari ne constata rien de suspect.

Pourtant d'avoir pu soupçonner une aussi fidèle compagne, il prétexta avoir oublié son livret de service et, sifflant son chien, il s'apprêta à rejoindre au plus vite son poste.

Mais « Porthos » ne voulait pas partir. Il flairait à travers l'appartement et bientôt, s'arrêtant devant la porte d'un cabinet noir où l'on serrait les uniformes de grande tenue, il se mit à aboyer furieusement.

— Veux-tu te taire, sale bête, cria la femme, mais il est enragé !...

Et, l'appelant en vain, elle ne put réussir à calmer l'animal qui grattait furieusement la porte du réduit.

L'agent ayant ouvert, le chien bondit à la gorge d'un quidam qui se dissimulait derrière les tuniques et qui apparut portant sur son bras un costume complet de garde municipal que l'arrivée inopinée du maître de céans ne lui avait pas donné le temps de revêtir.

Furieux, l'agent X... prit aux épaules son rival tout marri et, sans lui donner le temps de ramasser ses bottes, le conduisit au poste le plus voisin, toujours escorté de « Porthos », tout fier de sa découverte.

Le chien sait-il rétrograde. Quant aux deux heureux de nouveau réunis, ils ne sont pas

UN KRACH FORMIDABLE

80 Millions de Déficit

Arrestation d'un grand financier et de plusieurs de ses principaux employés. — Les bonnes fortunes d'un ex-garçon de buffet de la gare de Melun. — Au Crédit Minier de Lille.

Arrestation d'un financier

Paris, 23 mars.

Quelques valeurs ont subi de fortes baisses aujourd'hui sur le marché en Banque.

Cette baisse a produit une certaine émotion dans ce compartiment de la Bourse, où l'on savait depuis quelques jours que de nombreuses plaintes avaient été déposées contre le « fondateur » de ces valeurs, M. Rochette.

Ces plaintes furent transmises par le parquet à M. Berr, juge d'instruction, qui a lancé contre M. Rochette un mandat d'amener.

Ce mandat a été exécuté ce matin au domicile personnel de l'inculpé, 10, rue Eugène-Labiche.

M. Rochette est administrateur délégué de la Banque Franco-Espagnole, de la Société générale du Crédit minier et industriel de Paris, membre du conseil d'administration des mines de cuivre de Nerva, etc.

Des agents de la sûreté avaient été postés dès le lever du soleil au siège du Crédit minier, rue Blanche, au siège de sa filiale, la Banque Franco-Espagnole, rue Saint-Georges, 1.

Devant le domicile personnel de M. Rochette stationnait une automobile de 50 chevaux. Invité à monter dans cette voiture, le directeur du Crédit minier et de la Banque Franco-Espagnole a été conduit à l'établissement de la rue Blanche où l'attendaient MM. Hamard, chef de la Sûreté, Icher et Dufour, experts.

En sa présence, des perquisitions ont été opérées et les scellés ont été apposés sur les différents bureaux de cette maison, où ne travaillaient pas moins de 400 employés.

L'opération judiciaire terminée, vers midi et demi, M. Rochette, après avoir réuni ses chefs de service et leur avoir fait ses adieux, tout en protestant de son innocence et en se disant la victime d'adversaires sans scrupules, est remonté en voiture et a été conduit au parquet. Là, M. Berr lui a fait subir un interrogatoire d'identité. Après quoi le prisonnier a été écroué à la prison de la Santé.

Dans la matinée, tandis que MM. Hamard, Dufour et Icher opéraient au siège du Crédit minier. M. Blot, sous-chef de la Sûreté, opérait dans des conditions semblables à la Banque franco-espagnole, 1, rue Saint-Georges.

Enfin, en exécution de commissions rogatoires, des perquisitions ont été opérées en province dans un certain nombre de succursales des établissements fondés à Paris par M. Rochette.

La genèse de l'action judiciaire

Voici la genèse de l'action judiciaire inaugurée ce matin, contre ce financier :

Au mois de février dernier, un de ses clients, M. Gadot, assisté de son avocat, M. Couty, du barreau de Paris, déposait contre M. Rochette une plainte où il disait notamment :

Ayant fait miroiter à mes yeux la puissance de sa banque, en laissant ressortir la prospérité des sociétés qu'il avait créées et en produisant de faux bilans, M. Rochette est arrivé à m'amener de mon exploitation de comptoirs à cela et à obtenir l'autorisation de se servir de mon nom pour constituer une société, l'Union Franco-Belge, société destinée, soi-disant, à mettre mon industrie en valeurs, mais n'ayant en réalité d'autre but que de faire une émission nouvelle.

Pour établir l'escroquerie, M. Gadot estimait qu'il devait faire la preuve que les sociétés dont M. Rochette avait fait miroiter à ses yeux la prospérité n'étaient pas sérieuses et que les bilans présentés étaient faux. C'est pourquoi il déposa une plainte générale contre les diverses sociétés fondées ou lancées par ce financier.

Ces Sociétés sont :

Société générale du Crédit minier et industriel, Charbonnages de Laviana, Charbonnages de Carbaya, Mines du Valdarras, Syndicat minier, Mines du Liet, Banque franco-espagnole, Mines de la Nerva, Société des pêcheries d'Islande et du Maroc, le journal « le Financier », et Manchon Helix.

Au parquet, le substitut Gilbrin commit à titre d'expert M. Dufour pour procéder à une enquête préliminaire sur les affaires visées et énumérées par M. Gadot.

Sur ces entrefaites, d'ailleurs, d'autres plaintes avaient été déposées par diverses personnes, tandis que d'autres avaient été arrêtées, leurs auteurs ayant été désintéressés.

Puis, M. Dufour ayant rapportant ses conclusions, le parquet jugea le moment venu d'agir et M. Fédat, commissaire aux délégations judiciaires, fut institué de cette décision samedi dernier.

On assure que la somme des détournements faits par M. Rochette dépasserait 80 millions.

M. Rochette passait pour un financier des plus intelligents.

Dans sa jeunesse, il avait été employé au buffet de la gare de Melun. Un jour, ayant recueilli un petit héritage de famille, il vint à Paris et entra à la maison J... pour y apprendre la comptabilité. De là, il passa chez M. B..., banquier.

Lors de la déconfiture de ce dernier, il garda une épave de cet établissement, la Compagnie des mines, en assurant à sa clientèle qu'il lui ferait réaliser des bénéfices considérables pour les pertes par eux éprouvées. Ce fut le point de départ de sa carrière.

De la Bourse, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, il gagnait de l'argent que M. de F... mettait à sa disposition.

M. de F... affirme n'avoir pour rien dans ses pas l'affaire de mines, de gaz, de manchons, etc.

Il est âgé de trente-deux ans et marié.

Autres arrestations

Les bureaux de la société du Crédit minier et industriel dont le siège était situé rue Blanche et qui avait créé un grand nombre de sociétés en province, sont restés fermés. Guire, le directeur, M. Rochette, plusieurs employés principaux ont disparu, seulement qui est mis en état d'arrestation.

Attristant défilé

Toute la matinée et tout l'après-midi, rue Saint-Georges, qu'un défilé moins attristant de clients, de pauvres gens ayant effectué là le dépôt de leurs trop rares billets bleus, pour la plupart, qui viennent aux informations.

Un prêtre, de forte corpulence, qui n'a pas quitté les abords de la banque depuis ce matin, renseigne les uns et les autres, en poussant de profonds soupirs.

Il a risqué tout son avoir dans les opérations de Rochette et il craint fort d'être ruiné.

Un ancien soldat, venu pour retirer des actions de la Société du Manchon Helix, achetées au comptant, il y a une quinzaine de jours, crie bien haut son désespoir.

Les passants, que les agents font circuler de leur mieux, assistent, atupéfaits, à ces scènes attristantes. Certains employés de la banque, restés dans l'immeuble, font l'impossible pour calmer les clients, en prononçant, sans jamais se lasser, des paroles d'espoir.

La répercussion à Lille

C'est à midi que des dépêches des Agences Havas et Havas apprirent à Lille la nouvelle de ces arrestations, jetant, comme bien on pense, un certain émoi.

Les bureaux de la succursale du Crédit Minier et industriel installés boulevard de la Liberté, 101, durent rapidement assiégés par les clients de la Société, plus ou moins inquiets sur le sort de leurs placements.

L'animation fut très vive autour des bureaux durant tout l'après-midi, en raison surtout du manque d'informations certaines et, de guerre lasse, la foule dut se retirer sans avoir été renseignée sur la portée des nouvelles qui avaient causé sa frayeur.

Les employés et le directeur du bureau montrèrent absolument étonnés des faits chez des agences. Aucune nouvelle n'était parvenue de Paris.

Le directeur de la succursale de Tourcoing était venu à Lille dès la première heure et se montrait fort surpris de n'y point trouver d'instructions.

Rappelons qu'il y a quelques semaines une polémique avait été entreprise contre M. Rochette par M. Delacherie, ancien directeur de la succursale de Lille, qui avait notamment fondé un journal financier s'occupant spécialement des affaires du Crédit minier et de la Banque Franco-Espagnole.

M. Rochette déposa contre M. Delacherie une plainte en escroquerie. L'instruction de cette plainte fut confiée à M. Delaire qui fit perquisitionner chez M. Delacherie. Nous ignorons le suite qui a pu être donnée à cette affaire.

Cependant, d'autres plaintes, portées en effet, contre M. Rochette, ont été déposées au parquet de la Seine et M. [illegible]